CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E40285** **VALABLE JUSQU'AU** **25/06/2027**

ÉDITÉ LE 30/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SARL

Capital : 17 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Meaux MEAUX

Siret : 314 045 436 00032

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2100417

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 455806H1244000/001486673

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 455806H1244000/001486673

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS DE LA VALLEE

1 AVENUE MARNE ET GONDOIRE
ZAC DU MARCHAIS
77600 BUSSY-SAINT-MARTIN

Téléphone : 01 64 67 10 13 **Fax :**

Portable : 06 07 31 31 60

Responsabilité légale :
DA SILVA FIRMINO CO-GÉRANT / DA SILVA FIRMINO GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / MIRANDA ALVES PAULA GÉRANT

Site Internet :

E-mail : commercial@ecv-bat.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 729 205 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante)	1	23/05/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/07/2026 15:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.